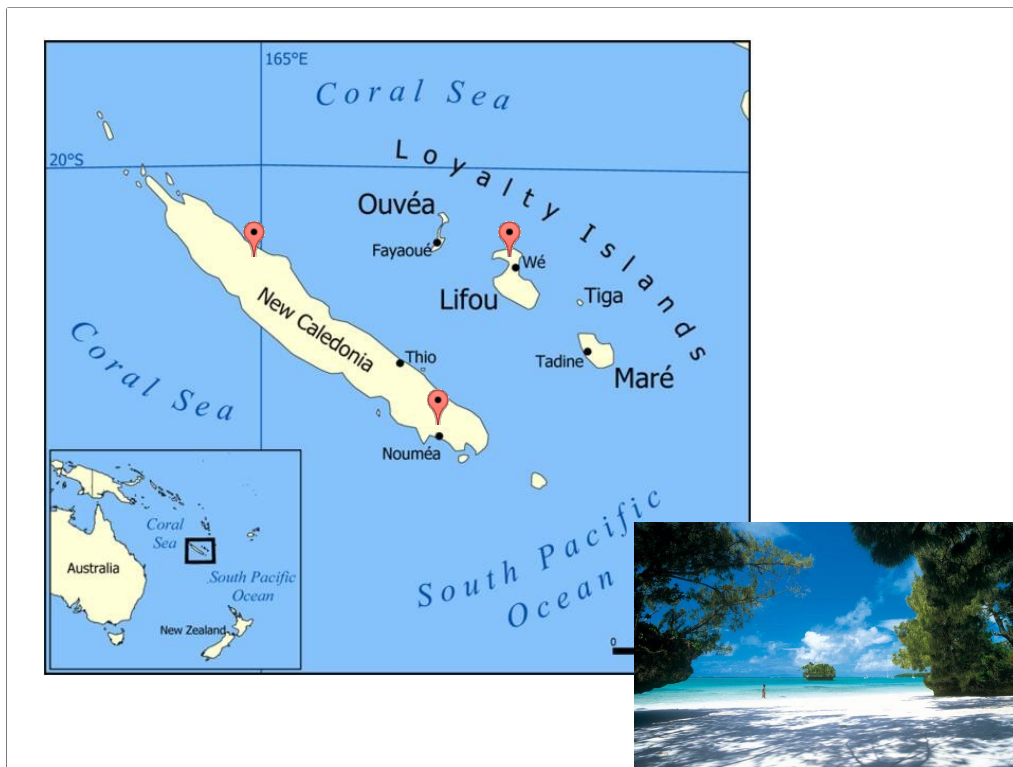


(in)visibilité et savoir
Se frayer un chemin tout en brouillant les pistes

Héloïse Rougemont



Les pins: balises coutumières



J.-M. Tjibaou et J. Lafleur, 1989.

Les Événements.

Je pense que ce qui vaut ma présence parmi vous, c'est que la mise en place de l'anonymat pour ma thèse a représenté un véritable casse-tête, compte tenu du contexte et de l'objet.

Ma thèse étudie un conflit récent, qui s'est déroulé sur un territoire relativement peu peuplé. Ce conflit, à l'instar des guerres civiles, a opposé des personnes souvent proches (familles, voisins, concitoyens) et se poursuit de façon latente, entre autre parce que le statut de la KNC par rapport à la France est encore en cours de définition.

Les actions perpétrées par une personne pourraient donner lieu à des représailles, même si juridiquement, cette période est couverte par l'amnistie.

Des démarches d'anonymat scrupuleuses ont donc dû être déployées.

Une présentation aux Doctoriales

- **Miroux** : Nous sommes en train d'essayer de construire un pays avec ce que l'on appelle le destin commun (...) la politique est plutôt d'enseigner les langues locales (plutôt que l'anglais) afin de se connaître mieux les uns les autres.

Commentaires postés en octobre 2010 sur le blog de l'unique quotidien local www.lnc.nc

Nouvelles Calédoniennes

Ma réflexion a débuté lors de la présentation de ma problématique au doctoriales de l'UNC...

Débat lors des questions-réponses: « On connaît la personne malgré le pseudo, il est situé en politique, ce qu'il dit ne peut donc pas être pris pour argent comptant ». Le pseudo lui permet de d'entretenir le flou, mais on sait tout de même de qui il s'agit, ce qui me questionne, en termes d'anonymat.

En effet, la Kanaky-Nouvelle-Calédonie, c'est...

La Kanaky-Nouvelle-Calédonie...

- 1,5 fois la population de la ville de Genève, distribuée sur la moitié de la Suisse

Ce qui ne me facilite pas la tâche, du point de vue de l'anonymat.

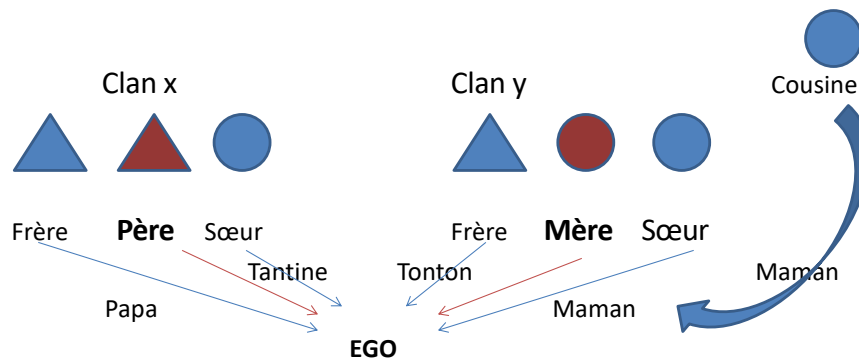
Il convient donc de porter une attention d'autant plus grande à l'anonymat.

Sachant d'expérience qu'il est difficile de trouver une vingtaine de pseudonymes qui aient une consonance plus locale, j'ai demandé aux interviewés de choisir eux-mêmes.

Deuxième point de vigilance

Femmes = Ligné Bai

Hommes = Lignée Dui



- I : Les tontons c'est différent (...) dans le sens où ils sont plus (...) du côté de la mère. Les oncles ça vient du côté de la fille. (...) Et eux ils sont sacrés, dans le sens où c'est parce que c'est la fille qui va donner la vie à un autre (clan).

Mais je dois compter avec un obstacle supplémentaire, lié au contexte...

Pillon (1985) effectue une synthèse complète de l'espace social précolonial : cette synthèse donne à voir une structure sociale complexe qui se caractérise par les déplacements et l'absence d'un pouvoir centralisé.

Dans le langage courant, le terme de « clan » est utilisé de façon équivalente à celui de groupe et recouvre des réalités différentes. On peut par exemple parler des « clans » Dui et Bai (qui séparent toute la population paicî en deux grandes lignées en fonction de deux ancêtres mythiques distincts) et du « clan » en tant que famille agnatique. Les lignages sont patrilinéaires et exogames, ce qui implique que l'on appartient, sauf adoption par un autre lignage, au lignage de son père. La transmission du nom de lignage, des totems, des droits et des terres se fait donc de père en fils, ce qui implique que l'homme devient ancêtre dans son propre lignage alors que la femme mariée le devient dans celui de son mari. Les mariages se pratiquent généralement avec un autre lignage, qui se trouve idéalement en position de cousin croisé. En région paicî, par exemple, les lignages sont répartis en deux moitiés intermariantes, les Dui et les Bai. Un homme dui épouse donc une femme bai et inversement. Les Dui et les Bai sont ainsi idéalement en position de cousins croisés et les pairs se répartissent, pour chaque personne, en deux groupes : premièrement les « gens de mon côté » et deuxièmement les « gens de mon oncle maternel », appelés aussi le « clan oncle », les « maîtres de la demeure » ou les « utérins, invités ». Contrairement à la terminologie de parenté de type « esquimau » (qui est celle utilisée en France, par exemple), la parenté kanak use d'une terminologie dite iroquoise, qui détermine et distingue les liens de parenté en fonction du sexe des personnes au fondement de la relation (H-H, F-F ou F-H). Les oncles et tantes (« tonton » et « tantines ») sont donc respectivement les frères de ma mère et les sœurs de mon père. Les pères et les mères (« papas » ou « mamans ») sont les frères de mon père et les sœurs de ma mère. Les enfants des frères de mon père et des sœurs de ma mère (cousins « parallèles ») seront mes frères et sœurs, alors que ceux des frères de ma mère et des sœurs de mon père (cousins « croisés ») seront mes cousins.

La Kanaky-Nouvelle-Calédonie...

- 1,5 fois la population de la ville de Genève, distribuée sur la moitié de la Suisse
- Une population pourvue d'une conscience généalogique accrue

Cette particularité dessine des réseaux de parenté desquels la conscience, chez ego, s'étend en vaste réseaux horizontaux.

Gardons pour l'instant en tête que cette possibilité d'élargissement de la famille au territoire peut potentiellement permettre d'identifier assez clairement quelqu'un, en fonction de ce qu'il dira de son entourage.

Chemins coutumiers

- Daynon: On avait fait des revendications de terre là, on a un coin clanique. (...)
- H : Et c'est la terre de ton clan, ça?
- D : Voilà. (...) Mon clan c'est Dui. Et le chef c'est Dui.
- H : Ah bon !
- D : Jusqu'à présent, le trajet de mon clan c'est ça : il est parti de **Tiwaka**. Après il est passé par **Targe** puis il est resté à **Moneo** et s'y est installé (...).
- H : Et ça s'est fait en combien de temps?
- D : Ouh... en... je suis né en 1946... vers les années 1800 je crois.

Les généalogies ne sont pas statiques, mais caractérisées par des déplacements dont les anciens ont une conscience, cette fois-ci historique accrue...

Les lignages se déplacent au gré des conflits politiques, des alliances matrimoniales, etc.

Les sites d'habitat des lignages sont désignés par un nom correspondant à un ancêtre, à une caractéristique naturelle (un rocher, une embouchure), à un nom de lignage ou à sa fonction.

La Kanaky-Nouvelle-Calédonie...

- 1,5 fois la population de la ville de Genève, distribuée sur la moitié de la Suisse
- Une population pourvue d'une conscience généalogique accrue
- Un territoire balisé par les déplacements géographiques des lignées et des clans (souvent, nom = toponyme) et par les alliances matrimoniales

Compte tenu de tout ceci, comment brouiller les pistes, sachant qu'en plus, un peu moins de la moitié des interviewés ne veulent pas être anonymes pour ne pas se voir dépossédé de sa voix politique ?

Chaque interviewé devait pouvoir bénéficier d'un pseudonyme et j'ai pris la décision de laisser choisir ce pseudonyme.

Des pseudonymes parlants...

- H : Comme je vous ai dit (...) je ne dis pas le nom des gens, vous pouvez peut-être choisir un nom qui vous plait, parce que si je vous appelle... Jean-Charles ou comme ça, peut-être ça ne va pas vous plaire (...).
- G : Non, ce que (...) tu veux m'appeler, tu donnes !
- H : Vous ne voulez pas choisir?
- G : Non, non.
- H : Même si je vous appelle (*rire*) Jean-Charles c'est bon?
- G : Non, non, c'est bon ! Mais pas Sarkozy (*rires*).
- H : Même si je vous appelle Nicolas (*rires*), ça va, non mais?
- G : Non, c'est pour plaisanter mais... (...) Ou... bien donne Guevara.

Cela m'a aussi donné des indications en lien avec ce à quoi ils s'identifiaient et l'occasion de détendre l'atmosphère en début d'entretien

Anonymat

Daynon : Nous, on est deux clans. Il y a les **Dui** et il y a les **Bai**. Donc si je suis **Bai**, les autres **Bai** qui ne sont pas chefs vont vouloir m'attaquer pour prendre la chefferie. (...) Donc pour faire ce complot, (...) tu vas faire appel à un **Bai** qui est (*inaudible*). Ce **Bai**-là, va vouloir savoir (*qui je suis*) parce qu'il ne connaît pas. Il va vouloir savoir quel est le nom du chef. Et il va dire (**nom 1**). Mais moi, pour protéger mon clan, je vais changer le nom. A mon fils, je vais donner mon autre prénom. Par exemple mon autre prénom c'est (**nom 4**). Je vais donner (**nom 4**) à l'un et je vais donner **Dui** à l'autre. Et au troisième, je vais donner un nom secret. Et le gars qui est à **Houailou** va venir tuer le chef mais il va faillir. Il va se gourer parce que j'ai changé le nom. Mais pour nous qui sommes là, on le connaît. Il s'appelle (comme) ça, mais (son vrai nom) c'est ça. C'est comme ici à **Targe**.

Différences de traitement me concernant, en tant qu' « adoptée » par le clan Dui

Dui – Bai
Nom 1, prénom 1
Targe

Daynon → refus d'anonymat

Un refus d'anonymat

- Sao : On s'en fout, si c'est anonyme ou pas anonyme (...).
- H : Et bien chez nous, en tout cas quand on fait de la recherche, c'est un peu dans l'éthique qu'on a. C'est de... protéger les personnes avec qui on échange (...).
- S : Ah non ! Tu m'appelles par mon nom. Parce que le nom (...) c'est pour te différencier d'un autre... type. C'est pour ça qu'on a donné un nom aux arbres, aux gens. Parce que sinon, ton nom ne sert à rien. S'il n'y a personne pour t'appeler (...).
- H : D'accord, ok, ça marche. Alors je vais t'appeler par ton nom (...).
- S : Mmh, après les noms, c'est des noms. Il y a beaucoup de noms qui ont été mis parce que ça a des significations, des limites de terrain, toujours pour marquer d'où le gars vient. Ici, les noms c'est les genres d'identité, quand tu dis ton nom (...) et un vieux ou une vieille demande le nom et tu donnes le nom dans la langue, il sait : « il se situe juste dans tel clan ».

Mais je ne suis pas au bout de mes peines. Ce que j'ai appelé « conscience généalogique » peut tout aussi bien être appelé « revendication généalogique », dans la mesure où elle constitue un point central de l'identification des personnes, qui peut leur faire refuser l'anonymat! Ainsi, 11 interviewés sur 24 refuseront fermement l'anonymat.

Les unités politiques formées par les « clans » fonctionnent selon une structure similaire à la structure de la parenté.

Le groupe cherche la valorisation en se servant de référents mythiques ou toponymiques. L'énoncé de l'identité est donc un acte politique qui vise à se situer par rapport à la position de force que confère le statut d'originaire du territoire. Ainsi, l'appartenance est relationnelle et constitue : « le point d'ancrage à partir duquel l'ensemble de l'espace social est envisagé » (p. 1).

- Respecter l'anonymat des personnes qui le souhaitent
- Pour les personnes nommées, manipuler leurs caractéristiques pour protéger leur entourage, penser en termes de « cercles »

Si certaines personnes seront reconnues au sein de certains cercles, on peut tout de même travailler sur la perméabilité entre ces cercles (restitution).

Le cercle des proches; celui intermédiaire, formé par les institutions directement intéressées par le travail, parfois mandataires; la société en général dans laquelle infusent peu à peu les savoirs savants.

(Franssen, Van Campenhoudt, Degraef, 2014).

Personnes anonymes...

- H: Par rapport à l'entretien, c'est pour dire aussi que... c'est anonyme, que je ne dis pas le nom des gens.
- G : Ah, d'accord.
- H : Et que je/ normalement j'essaye de brouiller un peu les pistes quand je dois utiliser les interviews, par exemple si je dis un nom d'endroit, par exemple, si je dis votre métier puis l'endroit où vous vivez, c'est sûr que les gens vont savoir, même si j'utilise un faux nom.
- G : Certainement, certainement! (...)
- H : C'est pour ça que je demande aussi l'adresse des gens, comme ça je peux leur renvoyer quand j'aurais tout réécrit l'entretien (...).

Confiance = transparence

L'anonymat doit faire l'objet d'une discussion avec chaque personne interviewée.

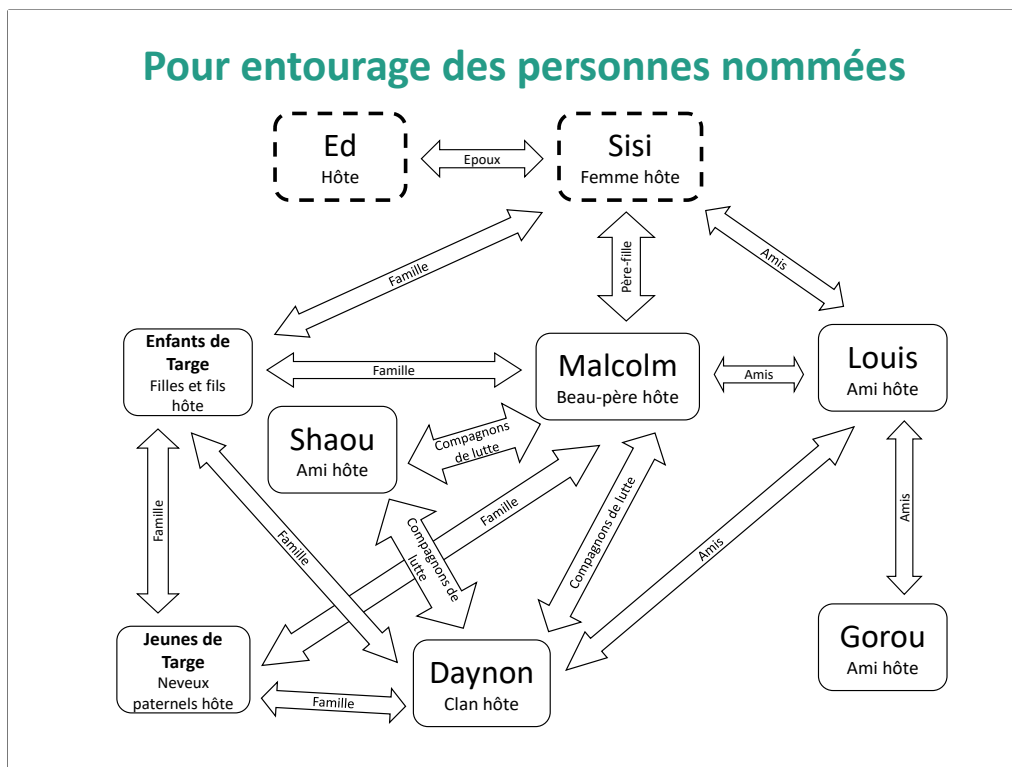
- H : Je rends à vous et vous comme ça, vous pouvez avoir un regard dessus. Donc je vais prendre (votre adresse). (...) Donc... voilà, vous allez recevoir ça quand j'aurais écrit. (...) Et comme ça vous pourriez jeter un coup d'œil. (...) Ça veut dire que même si (...) dans la discussion, on commence à parler d'un truc et que quand vous relisez, vous n'avez pas envie que j'utilise ça, vous dites : « ça je ne veux pas ». Comme ça vous savez que ce que je vais utiliser dans ma thèse, c'est vraiment ce que vous voulez(...). Parce que parfois et bien voilà, plus tard, avec le recul, on pense différemment. Voilà, comme ça je suis sûr d'être... claire avec/
- G : Claire avec la personne/
- H : Transparent/
- G : Transparent.

Retour sur les transcriptions

- Une lettre d'explication;
- Une version simplifiée la section explicitant la méthodologie de transcription;
- La version papier de chaque entretien;
- Une enveloppe pourvue de mon adresse;
- Des timbres calédoniens;
- Un petit cadeau (la plupart du temps un CD de reggae).

Parfois, dans le feu de l'action, les personnes se livrent plus que ce qu'elles souhaiteraient, avec le recul. Il faut leur autoriser un regard différé en leur envoyant les transcriptions. Il faut bien leur préciser le cadre de visibilité des données et leur donner le moyen de se retirer ou de censurer (affranchissement, p. ex.). Il aura toujours assez de données.
Deadline réponse.

Pour entourage des personnes nommées



Voici un schéma de l'un de mes trois réseaux d'interviewés. Outre la ville de Nouméa, les deux tribus où j'ai séjourné sont appelées respectivement Targe et Emprée. J'ai indiqué que Targe se trouvait dans la province Nord et qu'Emprée se trouvait sur l'île de Lifou.

Ces deux réseaux se sont construits autour de deux familles que j'ai appelées « mes hôtes » mais qui m'ont inscrit dans le système de relations décrites, en m'appelant leur fille. C'est ce noyau central que j'ai cherché à protéger en évitant que les gens puissent localiser la Tribu.

Si la personne nommée se trouvait hors de la tribu, son anonymat devenait plus facile car elle était « hors réseau ». Il fallait tout de même veiller à des principes de base. Exemple: on me parle de personnes connues sur le territoire, avec qui on a des liens de parenté → je fais comme s'il s'agissait d'une connaissance.

Si la personne nommée se trouve dans la tribu, c'est plus compliqué et je ne peux justement pas en parler sans compromettre l'anonymat des interviewés. Pour résumer, j'ai fait parler mes interlocuteurs de personnes et de lieux comme s'ils étaient ailleurs et de lieux éloignés comme si on s'y trouvait.

Anonymat des tiers

J'ai failli empêcher tous ces Événements, parce que j'avais un (*employée dans l'hôtel*) qui s'appelait (*Prénom 3, Nom 3*). La (*lien de parenté avec Eloi Machoro*). Et cette femme (était) hors pair, vraiment une femme extraordinaire, très gentille.

Les tiers mentionnés par les interlocuteurs et que je ne connais pas sont anonymisés ainsi, càd (*Prénom 1*), (*prénom 2*) ou (*nom 1*), (*nom 2*) (*nom 4*) quand la personne est appelée par son nom de famille. :

Évidemment, si une personne est mentionnée tantôt par son prénom, tantôt par son nom, le numéro (ici le 3) corresponde au nom et prénom de la même personne.

Les numéros correspondent à l'ordre d'apparition des personnes citées mais je reprends toujours le même chiffre pour la même personne (ainsi que pour la même tribu et pour le même district)

Entourage des personnes nommées

Nom:	Daynon
Date de naissance :	1946
Lieu de naissance :	Paama (côte nord-est)
Environnement familial :	Sa « grande famille » se situe à Moneo, mais ses parents et grands-parents regroupent des tribus très diverses (celles qui ont été citées lors de l'entretien). Dit que ses origines diverses dans la région l'ont beaucoup aidé, car il a « fait le lien » entre différentes tribus, qui se trouvent éloignées. Ceci lui permet de connaître et de compter sur beaucoup de monde: « C'est ça qui a fait ma force lorsque j'ai fait appel (aux comités de lutte), pendant les Événements ».

Voici un extrait d'une fiche réalisée pour chaque interviewé. Comme Daynon a renoncé à l'anonymat, j'ai précisé les endroits d'où il était originaire. De façon générale, j'ai mentionné les liens de parenté quand cela était important pour la savoir visé. En effet, mon cadre d'analyse se sert de Dubar et on voit, dans la fiche de Daynon, qu'il a construit une identité réflexive, sur la base d'une identité culturelle.

Dans d'autres cas, les liens de parenté ne sont pas importants, et je les brouille.

Nota bene

- Dans la mesure du possible, pour tous les entretiens, utiliser les mêmes pseudos pour les personnes et les mêmes noms fictifs pour les lieux;
- Garder une fiche qui fait correspondre chaque nom avec chaque nom fictif et un dossier avec les transcriptions de chaque entretien, non-anonymisé.
- Anonymiser une fois que l'analyse est stabilisée.

Pour Becker (2002) les « choses » étudiées par la sociologie sont produites par des gens « qui agissent ensemble ». Utiliser les mêmes pseudonymes pour renforcer l'aspect contextuel et maintenir la cohérence dans l'analyse.

Dans la mesure du possible = si les recoupements ne mettent pas en danger l'anonymat. Exemple: j'ai réalisé un entretien avec une personne (Malcolm) qui, à une autre occasion, est intervenue dans l'entretien que je réalisais avec l'un de ses camarades de lutte (Shaou). Shaou ne voulait pas être anonyme, alors que Malcolm voulait l'être. J'ai employé le vrai nom du premier, le pseudo du deuxième, et j'ai brouillé tous les liens entre les deux, puisqu'ils auraient pu permettre d'identifier Malcolm.

(In)visibilité et savoir: se frayer un chemin tout en brouillant les pistes

- L'anonymat est, lui aussi, contextuel: il est important d'avoir conscience des rapports de forces à l'intérieur et entre les cercles de restitution ;
- Gérer l'anonymat nécessite, mais surtout **permet**, de bien connaître de quoi sont faits les liens sociaux, dans un contexte déterminé ;
- S'interroger sur l'anonymat permet aussi d'identifier la connaissance que l'on vise (ce que l'on décide de visibiliser ou d'invisibiliser);
- Le(s) propriétaire(s) des données dépend(ent) de la façon dont elles sont construites, principalement de la façon dont le chercheur veille à leur démocratisation.

« Brouiller » au lieu d'anonymiser: Impossible de garantir l'anonymat à 100 %, à moins de contacter nos informateurs comme dans les films d'espionnage. On peut brouiller les pistes, c'est-à-dire rendre difficile de retracer l'identité de nos interlocuteurs. Cette opération ne nécessite pas seulement de remplacer un nom par un autre mais parfois d'intervenir sur le corps du texte.

Ce faisant, on en apprend beaucoup sur le contexte (se frayer un chemin).

L'ordre des priorités dans ce que l'on choisit de visibiliser ou non dépend du savoir que l'on vise .

Cette démocratisation repose sur une éthique professionnelle de recherche de la vérité qui n'écarte pas les informateurs du processus de construction des résultats (droit de retour).

Pour en savoir plus...

Rougemont, H. (2014). *Le ciment de mes ancêtres. Construction sociale et transmission informelle d'un conflit. Événements et destin commun en Kanaky-Nouvelle-Calédonie*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation et en Anthropologie sociale et culturelle, Université de Genève et Université de la Nouvelle-Calédonie.

Texte et annexes disponible en accès libre sur:

<https://archive-ouverte.unige.ch/authors/view/9200>